

DISCOURS DU MAI 2018 : LE DEVOIR DE MEMOIRE

Qui aujourd'hui peut retracer fidèlement les terribles années entre le 3 septembre 1939 et le 8 mai 1945 et ce, en sachant raison gardée et avec un maximum d'objectivité ?

Comment assurer en 2018 le devoir de mémoire, cher à toutes celles et tous ceux qui ont été déportés et sont revenus après avoir vécu l'horreur (sans nom) des camps de la mort ?

Le devoir de mémoire si cher également à toutes celles et tous ceux qui ont résisté et qui ont pu échapper aux arrestations, tortures et aux crimes si souvent perpétrés ?

Le devoir de mémoire, si cher à notre pays libre et en paix depuis 73 années, qui a connu au siècle dernier 2 guerres mondiales.

Pouvons-nous le faire en toute dignité, en ne relatant que la victoire sans revoir le film terrible de longues années de guerre, film dont personne ne connaissait le dénouement ?

Le devoir de mémoire, est-ce ? Se souvenir de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle en occultant l'allocution de Pétain de la veille le 17 juin où il annonce, avec ses propres certitudes, le don de sa personne et la capitulation de la France ?

Le devoir de mémoire, est-ce ? Oublier également le discours du 30 octobre 40 où Pétain explique qu'il a rencontré le chancelier du Reich '(sans même prononcer le nom d'Hitler) pour dire aux Français qu'il accepte et qu'il engage notre pays dans la collaboration ?

Faut-il renoncer à l'idée qu'en 40, De Gaulle était bien seul face à une majorité de Français, en panique, qui pour plus de 8 millions d'entre eux fuyait sans savoir où d'ailleurs ?, d'autres se résignant à penser que le choix de Pétain était le seul choix possible.

Le devoir de mémoire, quel est-il ? Si l'on tait la débâcle de 40 suite à l'invasion allemande du 10 mai de cette année là. Quel est-il ?, ce devoir de mémoire si l'on oublie de se souvenir que 35 000 soldats français ont combattu héroïquement à Dunkerque pour permettre le retrait de dizaine de milliers de soldats Britanniques ; Si l'on oublie que nos soldats ont affaibli considérablement la Wehrmacht, la Luftwaffe qui a perdu la moitié de ses avions, Si l'on oublie que c'est cette bataille a fait que l'armée allemande n'a jamais pu envahir l'Angleterre...

De la même manière, le devoir de mémoire, est ce ? Se souvenir des « rayés et tondus » des camps de concentration et l'ignominie de la solution finale, sans citer Laval et ses positions prises le 22 juin 42 où il demande aux jeunes français de partir volontairement travailler pour l'Allemagne et où il affirme souhaiter la victoire du Reich ? Est-ce ne jamais s'étendre sur la loi instituant le STO le 16 février 1943, ni

reconnaître les conditions infligés par l'ennemi à ceux qui, souvent bêtement ont accepté de partir travailler pour les nazis?

Même si c'est douloureux pour tout le monde, le devoir de mémoire, c'est aussi d'assumer en conscience et pardonner au nom de l'unité de la France, les déshérences, les erreurs, les choix de certains qui n'étaient pas les bons et surtout essayer d'appréhender les degrés de responsabilités.

L'inconscient collectif doit digérer les événements sombres de notre histoire, plutôt que les taire s'il veut assimiler et tirer profit des aspects positifs en conscience.

Oui le devoir de mémoire, c'est bien naturellement encore et toujours le symbole : Prendre le soin sans doute de réécouter le long hommage vibrant d'André Malraux le 19/12/1964 (en pleine période troublée de la guerre d'Algérie) pour le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon (c'est si facile avec internet). Ecoutez la reconnaissance pour l'homme qui a été l'unificateur de la résistance, martyrisé et n'ayant jamais parlé. Cet hommage d'André Malraux qui appelle aussi la jeunesse à écouter le chant des partisans, le chant qui a accompagné une période de malheur, disait-il. Tout cela doit se faire aussi sans taire la limite de la souffrance humaine de la trahison et ce chapitre trouble de la résistance . Là encore, il faut assumer. Les tribunaux ont jugé, nous, nous nous devons simplement ne pas oublier.

Le devoir de mémoire, c'est sans doute et avant tout insisté sur le choix de ceux qui en pleine guerre, dans le cadre du Conseil National de la Résistance, sur la ruine des nations, au-delà de travailler à la stratégie de libération, pensaient déjà à reconstruire, plus exactement à construire un monde nouveau. Le 15 mars 44, 8 mouvements de résistance d'obédiences religieuses, politiques et syndicales très différentes se sont engagés pour le rétablissement du suffrage universel avec le vote des femmes, se sont engagés pour le retour à la liberté de la presse par exemple, se sont engagés en faveur d'un plan complet d'organisation d'un système de sécurité social et un nouveau modèle économique.

Le devoir de mémoire est peut-être aussi de méditer sur ce que nous avons fait de tout ça, sur ce que nous sommes en train de faire tout ça et de se poser la question si nous avons pleine conscience de ce que cela signifiait, de ce que cela nous a apporté ?

Par respect pour eux, pour toutes les victimes de cette guerre et pour servir le devoir de mémoire, mais aussi et surtout pour rester confiant en l'avenir, nous ferions bien d'y réfléchir, plus de 73 ans après !

Raphaël PERRIN